Case
FRC
3672

ENTRETIEN

DE

M. LE COMTE DE MIRABEAU

ET DE

M. DUVAL D'ESPRESMENIL.

Le Renard & le Lion, un jour se rencontrèrent.
Fab. de LA MOTTE.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

QUAND la réunion des trois Ordres s'opéra, M. d'Espresménil voulut au moins détourner les yeux du Sacrifice. Il se retira pendant quelques semaines, on prétend que ce fut en Normandie. De retour à Versailles, il fit quelques apparitions à la salle de l'Assemblée, mais sans faire sensation & plutôt pour épier ce qui s'y passait, que pour y coopérer lui-même. Enfin, il était présent à la séance le jour, où au milieu des grands évenements qui

M&W 6169

viennent de se passer, la réunion d'abord imparfaite est devenue entiere & complette par le désistement de toutes les protestations. Désespéré de voir ses dernieres espérances s'évanouir, il sortait de l'assemblée tout morne & tout pensif, lorsque M. le Comte de Mirabeau l'apperçut & l'aborda, le choc fut un peu rude, mais il en jaillit des traits de lumiere qu'il faut précieusement conserver. Voici la conversation qu'ils eurent ensemble.

M. le Comte de Mirabeau.

Quoi donc, M. Duval, votre figure s'allonge bien tristement ? conserveriez vous encore quelque reste du mauvais levain ? Dans le mois dernier, quand l'ordre de la Noblesse s'est rendu dans la salle de l'assemblée Nationnale, je n'ai pas été fort étonné que vous vous fussiez dérobé à un spectacle si affligeant. Après tant d'efforts, de motions éloquentes, de discours *magnifiques*, après avoir rédigé seul *des délibérations longues comme le bras.* (1) Pour prevenir le malheur d'une réu-

(1) Qu'avez vous donc fait ce matin à notre séance, demandoit quelqu'un à M. le Duc de M. . . . , quelque temps avant la réunion de la Noblesse ? *Ma foi*, répondit-il, *je n'en sais rien : d'Esprémesnil avec son style empligourique, nous a rédigé une délibération longue comme le bras & claire comme l'Apocalipse, à laquelle je n'ai pu rien comprendre.*

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

nion, le coup devait être bien ſenſible, mais actuellement, lorſque tous les préjugés ceſſent, lorſque tous les eſprits ſe rapprochent, ah, M. Duval, que voulez-vous qu'on penſe de votre diſparition ſi vous fuyez encore ? on va croire que vous ne pouvez pas vous diſſimuler à vous-même, que votre maladie eſt une de ces maladies honteuſes qu'on cherche à guérir en ſecret. On va vous comparer à ces oiſeaux nocturnes, qui fuyent quand ils apperçoivent la lumiere.

M. D'ESPRÉMESNIL.

QUAND on a ſçu par la réflexion s'élever à la hauteur des principes, les ſarcaſmes de ceux qui les méconnoiſſent ne ſauroient ébranler. Vous me jugez mal, M. ſi vous croyez que les événements puiſſent produire de la verſatilité dans mes opinions ; non, malgré l'aſſentiment de toute la Nobleſſe à ſa réunion avec le troiſiéme ordre, je l'ai dit & je le dois le répéter : un long repentir ſuivra bientôt cette funeſte union ; c'en eſt fait ; la conſtitution n'eſt plus ; les prétentions inſolentes du tiers, ſont pouſſées au derniers excès ; il demande, il exige l'interverſion de tous les principes. L'indépendance des ordres eſt méconnue : cette ligne de démarcation qui les ſépare depuis tant de ſiècles eſt détruite : plus d'intermédiaire

entre le Roi & le Peuple ! on feint de vouloir attaquer une ariſtocratie chimérique pour jetter plus aiſément les fondements du pouvoir démocratique. Hommes aveugles ! admirez donc les grands effets de cette liberté que vous préconiſez ; vous le voyez : tous les liens ſont briſés ; l'autorité du Roi eſt foulée aux pieds ; les membres de ſon auguſte famille ſont proſcrits ; (1) ſes fidèles ſerviteurs ſont maſſacrés par une populace en fureur ; les torches de la ſédition ſont allumées par toute la France ! que les amis de l'ordre & de la paix contemplent cet affreux tableau & qu'ils me jugent : qu'il diſent, ſi je ne devrois pas me roidir contre une réunion qui ſembloit conſacrer les faux principes, que le troiſiéme ordre avoit annoncés dès l'origine.....

---

(1) M. d'Eſprémeſmil n'a pas toujours tenu le même langage ; nous en ſommes fâchés pour un homme à principes comme lui. On ſait que dans le dernier exil du parlement, au milieu d'un cercle de peres conſcripts, après une violente diatribe contre les nouveaux tarquins, notre Brutus en perruque ſe leva & dit d'un ton d'inſpiré : Meſſieurs, *nous ne ſerons jamais libres que nous n'ayons chaſſé toute la Bourbonaille.* Sans doute il auroit auſſi voulu la remplacer par des Conſuls & un Sénat ? & alors on ſe doute bien où il aurait pris les Conſuls & les Sénateurs.

M. le Comte de Mirabeau.

Arrêtez, fougueux énergumène ; ceſſez vos indignes clameurs ! vous ne vous doutez pas de notre ſituation, ou ſi vous la connoiſſez, vos allarmes ſont celles d'un fourbe qui crie au feu pour voler la maiſon. Jamais une plus belle aurore ne s'eſt levée ſur l'horiſon de la France. (3) ceſſez vos craintes hypocrites, & ſur-tout ne traveſtiſſez pas en prétentions inſolentes, la réclamation des droits impreſcriptibles de l'homme ; trop long-temps ils ont été méconnus ; ils ſeront enfin reſpectés. Ennemi cruel de la liberté, vous la calomniez audacieuſement ; dites : quel eſt le Français qui s'en ſert de cette précieuſe liberté, pour fouler aux pieds l'autorité du Roi ? elle ne fut

---

(3) Pendant le regne des Brienne & des Lamoignons, on dit publiquement à Weſtminſter qu'il falloit profiter du moment où des Miniſtres abſurdes gouvernoient une nation épuiſée, pour venger l'Angleterre du dernier traité de paix : M. Pitt repréſentant que l'occaſion n'étoit pas ſi belle qu'on le penſoit ; ne vous y trompez pas, dit-il alors ; la France touche à l'époque la plus brillante de ſon hiſtoire, & vous verrez qu'elle ſera aſſez heureuſe pour que la plus grande révolution s'opère ſans qu'il y ait de ſang répandu. Les événements juſtifient bien la profonde ſagacité de ce grand politique.

jamais plus sacrée ; il ne fut jamais plus chéri : toute la France retentit des vœux, des bénédictions du peuple. Votre cœur n'a donc pas partagé cette tendresse, cet enthousiasme que ce bon pere inspire à toute sa grande famille. . . . Vous vous lamentez sur le sort malheureux des fidèles serviteurs du Roi ? Eh ! quels sont-ils donc ces fidèles serviteurs ? nommez-les si vous l'osez : vous prostituez ce nom respectable à ces odieux agens du despotisme ; à ces horribles vampires de l'état ; à ces traîtres à jamais exécrables, dont les forfaits appelloient l'éclatante vengeance du peuples. Pour nous, sans cependant approuver la manière dont on s'est fait justice, nous rendons graces au Ciel de la leçon salutaire que cet événement donne à ceux qui auroient été tentés de suivre l'exemple de ces hommes pervers. Il en est du corps politique comme du corps humain : il faut quelquefois évacuer le sang vicié & corrompu, qui altère les principes de la vie ; seulement il est à souhaiter que ce ne soit jamais que des mains habiles & intelligentes qui administrent le remède. Au reste si ces scènes terribles ont causé de l'effroi aux amis de l'ordre & de la paix, cet effroi ne sera que momentané : « les représentants de la nation vont » verser dans les cœurs inquiéts, le baume adou- » cissant de l'espérance:la tranquillité de l'assemblée

» va devenir peu à peu le fondement de la tranquil-
» lité de la France & nos représentants prouveront à
» ceux qui ne connoissent pas les effets infaillibles du
» régime de la liberté, qu'elle est plut forte pour en-
» chaîner les peuples à l'ordre public ; que toutes les
» cruelles, mais petites ressources d'un gouverne-
» ment qui ne met sa confiance que dans ces
» moyens de contrainte & de terreur. » (4)

M. D'ESPRÉMESNIL.

LA prévention vous séduit, M. & vous ne voyez les objets qu'à travers un milieu qui en altére la forme, pour apprécier sainement la révolution qui se prépare, portez vos regards sur le passé & osez les étendre sur l'avenir. Depuis plus de 800 ans la nation Française, à l'ombre de cet arbre monarchique, sur lequel elle veut aujourd'hui porter la coignée, a été peut-être la plus heureuse des nations de l'europe : puissante & formidable au dehors, elle n'a point éprouvé au dedans, à beaucoup près aussi souvent que la plupart des états qui l'avoisinent, ces secousses, ces convulsions intestines qui les ont agités si cruellement. A cette constitution que vous renversez, vous voulez en substituer une nouvelle, dont vous ne connoissez pas les effets & qui, à en juger par

(4) Lettre de M. de Mirabeau à ses commettans.

les évenements ſiniſtres qui l'annoncent, ne remplacera pas heureuſement l'ancienne. Tremblez de changer les idées reçues, de vous oppoſer à nos habitudes; les innovations en ce genre, ont preſque toujours des ſuites terribles. Voyez la Suéde: ſous la verge du Deſpotiſme; elle a ſenti le beſoin de la liberté; elle a briſé les chaînes; eſt-elle devenue libre? non: l'Anarchie la plus affreuſe, pire mille fois que la rage des deſpotes, a régné à leur place; le malheur de tous a ſuccédé au malheur de quelques-uns, & la Suéde épuiſée après avoir ſouffert tous les genres de maux, a fini par ſe trouver heureuſe de retomber ſous ce même deſpotiſme, contre lequel ſon indignation l'avoit armée. Ponrquoi faut-il avoir à craindre pour nous une ſemblable deſtinée, lorſqu'il étoit ſi facile d'appliquer le remède convenable à la circonſtance: Eh! Meſſieurs: payez les dettes & allez vous-en; tout ira bien enſuite. Vous redoutez les entrepriſes de l'autorité; vous voulez prendre des meſures contre ſes invaſions & établir la ſurveillance nationale; & pourquoi donc innover en ce genre? l'égide patriotique des Parlements ne couvre-t-elle pas la nation? La France pourroit-elle, ſans la plus monſtrueuſe ingratitude, oublier l'héroiſme récent du Parlement de Paris? ſous la ſauve-garde de ce corps auguſte, que

peut-elle donc avoir à redouter ? ſemblable à un de ces arbres immenſes accoutumés à braver la fureur des vents ; (5) & dont l'ombre bienfaiſante, protége au loin les débiles roſeaux qui les environnent, le Parlement de Paris eſt toujours prêt à s'expoſer à tout & à continuer d'être le tuteur & le patron du peuple. Le courage inflexible qu'il a montré dans le temps orageux, eſt un garant bien ſur de tout ce dont il ſeroit capable, ſi des circonſtances pareilles exigeoient un pareil patriotiſme.

M. le Comte de Mirabeau.

Le voila donc enfin produit au grand jour, ce ténébreux ſyſtême enfanté ſans doute dans ces comités nocturnes dont vous étiez l'ame : c'eſt de-là que ſortoient ces bruits, ces inſinuations perfides contre les deſſeins de l'aſſemblée nationale, mais qui heureuſement n'ont pas trouvé d'autres partiſans que leurs auteurs. Les malheureux ! à qui donc prétendoient-ils en impoſer ? & vous, leur vil organe, croyez vous pouvoir nous perſua-

---

(5) Comparaiſon modeſte, familière au perſonnage & plus juſte qu'elle ne le parait ; car enfin il y a bien des buches dans un ſi gros arbre.

der que vous êtes de bonne foi, lorsque vous criez que bientôt la constitution monarchique ne sera plus & que de ses débris va renaître la plus affreuse anarchie ? Vous le savez très bien, que jamais on n'a eu le dessein d'anéantir la monarchie, mais qu'on veut seulement la purger des vices monstrueux qui ont produit tant de maux. Oui, vous le savez, mais vous feignez de l'ignorer; vous criez même le contraire, parce que vous voudriez en semant ainsi l'allarme, faire avorter un dessein dont l'heureuse exécution vous effraye ; par les suites terribles qu'il doit avoir pour les aristocrates. Qu'elle tremble cette horde perfide ! Non, nous ne nous contenterons pas de *payer les dettes* & qu'aurions-nous donc fait si nous laissions subsister la facilité d'en faire de nouvelles ? c'est à en tarir pour jamais la source que l'assemblée nationale va sur-tout s'appliquer; & pour y parvenir, son premier soin sera de dépouiller les aristocrates de leur funeste influence sur le gouvernement : trop long-temps nous avons été les infortunées victimes de leurs manœuvres infernales & de leurs dilapidations excessives : il faut enfin que la France respire, & puisque notre salut est lié à leur nullité, qu'il deviennent nuls; ou bien s'ils le peuvent, qu'ils prennent sur eux de devenir bons citoyens, & alors ils se distingueront assez. ... On le sent

bien, c'eſt cette alternative cruelle qui vous effraye, vous & vos pareils. Voilà le coup terrible que vous voudriez parer, en criant au feu, en jurant que tout eſt perdu, ſi on ne veut pas s'en tenir à l'ancienne adminiſtration, ſurveillée par les Parlemens. Les Parlemens! Quelle cruelle dériſion! Ah! Monſieur Duval, quelle corde touchez-vous-là?

M. D'EPRÉMESNIL.

Il eſt vrai, Monſieur, que rendre devant vous juſtice aux Parlemens, c'eſt s'expoſer à des récriminations inſultantes. Vous avez déjà fait à leur égard votre profeſſion de foi. Vous avez d'ailleurs trop de raiſons perſonnelles d'en vouloir à ce corps, pour ne pas crier *tolle*, lorſque l'occaſion eſt ſi belle. Des gens qui vous brûlent en détail, ne doivent-ils pas s'attendre à être pourſuivis par vous, le tiſon à la main? Mais qu'importe? Après la gloire d'avoir fait le bien, la plus grande eſt celle d'être malheureux pour l'avoir fait. Que dis-je, malheureux? Non, ils ne peuvent pas le devenir. Au milieu de cette troupe de forcénés, qui s'échauffent à l'envi dans votre Aſſemblée Nationale, & qui voudroient ramener le cahos; faut l'eſpérer, il y aura des têtes mieux organiſées,

qui ne feront pas inacceſſibles à la raiſon & à la reconnoiſſance, qui ſauroit apprécier le mérite, & voir l'indiſpenſable néceſſité de ces Auguſtes Corps: Non, je ne déſeſpère pas de la choſe publique, ſi on laiſſe ſubſiſter quelque choſe d'utile à l'Etat, les Parlemens ſeront conſervés.

M. le Comte de Mirabeau.

Etes-vous bien ſoulagé ? Avez-vous aſſez vomi de calomnie? D'un mot, je pourrois vous répondre, mais vous ne méritez pas qu'on s'irrite de vos injures. Vos traits ſe perdent dans l'intervalle immenſe qui vous ſéparent des ſages Repréſentans de la Nation. Quant à ce qui me concerne dans votre Panégyrique des Parlemens, oh ! ſoyez tranquille; ce ne ſont point des raiſons perſonnelles qui me feront voter leur extinction; je n'ai jamais écrit que ce que j'ai penſé, & je ne pu penſer que ce que l'honneur & le patriotiſme avouoient hautement. Jugez d'après cela ſi vos Arrêts ont pu m'atteindte. Pouvez-vous croire que je ſois indigné d'avoir été traité comme les Raynal, les Buffon, les Voltaire, tous malheureux ſur qui a été lancé la foudre Parlementaire ? Apprenez que depuis long-temps vos proſcriptions ne décèlent qu'une ignorance intolérente, & ſont pour les gens ſenſés

un avertiſſement des vérités importantes qu'il faut chercher dans l'ouvrage proſcrit. Ne craignez donc plus ma vengeance particulière. Non, je ne fais dans ce moment que partager les ſentimens de toute la France pour les Parlemens. Ouvrez les cahiers d'une foule de Bailliages, & voyez le vœu formel de leur extinction : écoutez ce concert de voix, qui d'un bout du Royaume à l'autre les accuſent & les condamnent. Tels ſont pour les Parlemens, *& ſingulièrement celui de Paris*, les ſentimens de ces Peuples, dont ils prétendent être les tuteurs & les Patrons. Quel incroyable excès d'arrogance & d'impoſture ! Des gens pour la plupart inconnus; ſans autre titre, ſans autre qualité que celle qu'ils ont acheté; des gens voués à l'Ariſtocratie; les éternels Miniſtres du pouvoir arbitraire. Ces ſortent de gens oſent s'intituler les Tuteurs & les Patrons du Peuple, de la Nation ! Eh ! depuis quand les maîtres ſont-ils ſous la tutelle, ſous la protection de leurs valets!

M. D'EPRÉMESNIL.

Des déclamations vagues & inſignifiantes ne ſont pas des preuves ; c'eſt aux faits que j'en appelle.

M. LE COMTE DE MIRABEAU.

VOUS en appellez aux faits ? Ah ! j'y consens : c'est là que je vous attendois. Bornons-nous au Parlement de Paris ; à ce Parlement par excellence ; l'objet de toutes vos complaisances. Depuis son origine jusqu'à nos jours, quelle foule de faits qui tous attestent que quand *cet auguste Corps* n'a pas pu travailler à son petit despotisme, il a bassement servi celui des Rois. Je montrerai peut-être ailleurs la série entière de ces faits ; mais je ne veux vous parler ici que de ceux qui concernent le Parlement tel qu'il est depuis François Ier. qui, en introduisant la vénalité des charges, a substitué, par la même des gens de Loix *Doctores Legum* aux grands qui siégeoient auparavant. Voyez votre Parlement de Paris établi dans le Royaume, sa funeste Aristocratie sous François Ier., en dépouillant iniquement de ses biens le Connétable de Bourbon ; Louis-François second, en 1759, en rendant cet Arrêt fanatique, qui ordonne de tuer tous les Huguenots, par-tout où on les trouvera. Voyez ce Parlement, ligueur sous Henri III, lui faisant son procès, & ordonnant tous les ans une procession en action de grace de son régicide. Voyez le, ligueur encore sous Henri IV, armant des furieux contre le meilleur des Rois, le proscrivant & défendant, *sous peine d'être pendu*, de

communiquer avec lui. Voyez-le, Frondeur ſous Louis XIV : enfin ſous Louis XV, lançant autant de décrets de priſe de corps contre les Moliniſtes, qu'on expédioit de lettres de cachet contre les Janſéniſtes. Ces traits, & une infinité d'autres, dont je vous fais grace, ne prouvent-ils pas clairement l'odieux ſyſtême d'Ariſtocratie qu'a conſtamment ſuivi votre Parlement ? Il eſt tout auſſi facile de faire voir que quand il n'a pu accroître ſon influence & ſon autorité dans l'Etat ; il a baſſement ſervi le dépotiſme des Rois. N'eſt-ce pas lui qui enregiſtroit avec des cris de joie cet Édit, le triomphe affreux de l'intolérance, cet Edit barbare qui a révoqué celui de Nantes ? N'eſt-ce pas lui qui faiſant ſi ſouvent des remontrances inutiles & abſurdes, ſe gardoit bien d'en faire ſur les dragonades ? N'étoit-ce pas lui qui enrégiſtroit la capitation, & cette foule d'impôts déſaſtreux qu'ont créés & ce Louis le Grand, dont nous avons payé ſi chèrement la grandeur, & ce Louis, jadis le bien-aimé ? N'eſt-ce pas lui qui en 1757 enrégiſtroit cet Edit, *portant peine de mort contre tous Auteurs & Imprimeurs de livres, tendant à émouvoir les eſprits, & à porter atteinte à l'autorité du Roi*, conſacrant ainſi le dernier excès de la tyrannie, « puiſque la plus monſtrueuſe eſt celle » qui nous enlève la propriété de nos penſées (1) ?»

(1) *Monteſquieu.*

N'eſt-ce pas lui enfin, qui pour donner toutes les preuves poſſibles de ſon dévouement au deſpotiſme, réclamoit-il il y a huit mois la forme des Etats de 1614? Ainſi ſes derniers efforts ont été une attentat contre la liberté.

M. D'EPRÉMESNIL.

Puiſque vous me forcez à parler de moi, à vaincre ma modeſtie, pour rappeller une époque à jamais mémorable, que votre partialité oublie, je vous demanderai ce que ſignifioient donc, pendant les mois d'Avril & de Mai de l'année dernière, ces applaudiſſemens univerſels prodigués au Parlement de Paris, cet enthouſiaſme excité par la vigueur de ſes arrêtés? Que ſignifioient ces couronnes que la reconnoiſſance des Peuples m'offroit à l'envi à Marſeille, à Aix, à Lyon & dans la plupart des autres Villes que j'ai traverſées en revenant de ces Iſles, où l'on avoit voulu me punir d'avoir trop aimé ma patrie? Ai-je donc mendié ce glorieux triomphe? Ou ſi je l'ai mérité, ſi par mes conſeils le Parlement a ſauvé la France, comment lui & moi avons-nous pu devenir ſi vite les objets de la publique indignation (1).

(1) M. d'Eprémeſnil ſe pitoyoit ainſi très-ſouvent ſur ſon

M. le Comte de Mirabeau.

La ſolution de ce problême n'eſt pas difficile à trouver ; elle eſt toute entière dans une Fable de la Fontaine, que je vous conſeille de lire : vous y verrez ces deux vers qui donnent la réponſe à la queſtion que vous faites :

« Un petit bout d'oreille échappé par malheur,
» Découvrit la fourbe & l'erreur. »

plus bas, vous verrez encore dans la moralité de la même Fable :

» Force gens font du bruit en France,
» Par qui cet apologue eſt rendu familier. »

ſort & ſur la biſarre verſalité de l'opinion publique, avouons en effet qu'il eſt bien dur pour un héros qui a reçu tant de couronnes, qui a été mis ſur tant de tabatières, de ſe voir ainſi ſévré ſi promptement de ſa gloire, & de finir par ſe trouver heureux d'avoir encore, en ſortant de France, ſa pauvre tête ſur ſes épaules : tout le monde ſait ce qui lui arriva à un ſouper, où il faiſoit ſes lamentations ordinaires, ſur l'inconſéquence des Pariſiens qui, un an auparavant, diſoit-il, ne trouvoient pas aſſez de lauriers pour lui, &

oui, j'avoue qu'il eſt bien triſte de vivre ainſi plus long-temps que ſa gloire, de recevoir des couronnes qui ne couronnent plus ; mais c'eſt vous-même que vous devez accuſer de ce changemens ; ſi vous n'aviez pas laiſſé tomber le maſque ; ſi après avoir demandé les Etats Généraux, vous & votre Parlement de Paris, vous ne vous étiez pas ingérés de réclamer la forme de 1614 ; ſi comme à ces Etats de 1614, la haute Magiſtrature jouoit le premier rôle dans le troiſième ordre ; elle n'avoit pas cru, malgré l'annobliſſement qu'elle a obtenu depuis, qu'il fut au-deſſous de ſa dignité de demander à être admiſe dans ce troiſième ordre ; ſi vous perſonnellement depuis la convocation, vous ne vous étiez pas abandonné à tout le délire de l'Ariſtocratie ; ſi enfin votre Parlement de Paris, au lieu de déceler par ſon ſilence le peu d'intérêt qu'il prend à la choſe publique, ou plutôt l'intérêt contraire qui l'anime, ſe fut hâté de décreter de priſe de corps cet exécrable Lambeſc, qui n'a pas craint d'attenter à la vie d'un vénérable vieillard qui lui tendoit des bras ſupplians, peut-être alors l'édifice de votre gloire ne ſe ſeroit-il pas écroulé

---

qui maintenant le brûleroient tout vif, s'ils le tenoient ; il n'y a rien de ſurprenant, répondit une femme, rien ne ſe brûle ſi aiſément que le laurier fané.

ſi vite, peut-être alors l'Aſſemblée Nationale ſe fut elle contentée de ſupprimer la vénalité des charges, de réformer le Code Civil & Criminel, & de diminuer des deux tiers le reſſort de votre Parlement; ou ſi juſtement allarmé du danger qu'il y auroit à laiſſer ſubſiſter des corps dont l'organiſation particulière & tant de faits prouvent les grands inconvéniens, elle ſe fut décidée à les anéantir, au moins ſeriez-vous peut-être mort au lit d'honneur. Mais quelle énorme différence entre ce plan & celui que vous & votre Parlement avez ſuivis! A peine rappellés à vos fonctions, vous avez commencé par déſavouer les principes apparens de liberté, que vous aviez annoncés; vous vous êtes dévoués hautement à l'Ariſtocratie par cet odieux arrêté, dans lequel vous oſiez ſolliciter la forme des Etats de 1614, cette forme injuſte & vexatoire ſi favorable aux Ariſtocrates, & par conſéquent ſi funeſte à la Nation. Enfin, depuis que la Nation eſt aſſemblée, de quelle évidence n'eſt-il pas que les Parlemens ſont déſeſpérés d'avoir demandé les Etats-Généraux, que cependant nous ne leur devons pas, puiſque c'eſt la néceſſité qui les a convoqués? Au milieu de la joie publique, de cette fête de la liberté, des cris de la reconnoiſſance, qui dans toute l'étendue du Royaume ſe réuniſſent ſur l'Aſſemblée Nationale; a-t-on vu

les Parlemens mêler leurs accens à ceux des bons François, & montrer ainſi que leurs intérêts ne ſont pas différens ? Les a-t on vu dans ces derniers jours, à jamais mémorables, où l'énergie patriotique vient de ſe développer avec tant de ſuccès ? Les a-t on vu ſeconder la diſpoſition Nationale, au moins par l'expreſſion de leurs vœux ? Non ; ils ont redoublé leurs efforts pour prévenir les effets de l'enthouſiaſme général pour la liberté. Il falloit ſe liguer contre nos ennemis, il falloit unir ſes forces contre ces bataillons envoyés de toutes parts par les Agens du deſpotiſme..... Eh bien ! les Parlemens de Bordeaux, de Dijon, de Beſançon, de Rouen, &c. ſe hâtent de rendre des Arrêts contre les attroupemens. L'un d'eux défend expreſſément de s'aſſembler au nombre de plus de trois. Les traîtres ! pouvoient-ils donc ſe perſuader que leurs arrêts produiroient d'autre effet que celui de manifeſter leurs perfides intentions. Le Parlement de Paris, il eſt vrai, n'a pas oſé prendre cette voie, mais ſa conduite antérieure & ſes principes connus, mais les vôtres, mais vos infernales manœuvres à vous qui avez été ſi long-temps ſon ame (8) & qui probablement l'êtes encore : tout cela permet-il de douter du ſenti-

(8) Il y a un vieux adage qui dit que les corps n'ont pas d'ame, c'eſt ici le cas de l'application.

ment qu'il éprouve en ce moment? Et cette lettre qu'il a dernièrement adreſſée à l'aſſemblée nationale, comment faut-il l'interpréter? Quoi donc! le Parlement de Paris ſi près de Verſailles écrit une lettre à la nation! auroit-il donc eu l'arrogance de vouloir traiter d'égal à égal avec elle, lui qui eſt redevable à cette nation de tout ce qu'il eſt; lui qui par conſéquent doit être avec elle dans les termes du reſpect le plus profond? Et quelle lettre encore écrit-il? une lettre remplie d'expreſſions indécentes, qui ont excité un murmure général: une lettre dont les expreſſions ſont un outrage à la Majeſté, à la dignité ſouveraine de la Nation. On viendra enſuite nous dire pour excuſer une pareille indécence, que *c'eſt une faute involontaire*, (8) *que dans une circonſtance auſſi critique on ne s'attache guères aux mots*: Oh! de pareilles excuſes n'excuſent pas, le Parlement de Paris ne connoît-il donc plus la valeur des mots, *le plus ancien*, *le plus reſpectable Tribunal de l'Europe* comme il s'intitule, ne ſait il plus s'exprimer convenablement & quand il prétend témoigner ſa reconnoiſſance, ne le fait-il faire qu'en outrageant ceux qu'il remercie?.... Ah! il eſt temps enfin que la France qui voit luire les premiers jours de

(9) Diſcours de M. de Saint-Fargeau.

la liberté, la venge de ſes éternels ennemis ; il eſt temps enfin que le grand ouvrage de notre régénération s'accompliſſe & que l'empire des Parlements, fondé tout entier ſur nos maux, s'écroule avec ſa baſe.

P. S. M. de Mirabeau prononça ces derniers mots ſans être entendu. Depuis quelques inſtants le ſieur Duval avoit perdu tout-à-fait contenance ; il éprouvoit une de ces criſpations de nerfs qui décompoſent toute la figure : mais ce fut bien pis quelques jours après, lorſque ſe trouvant à l'aſſemblée, on apprit la triſte hiſtoire du ſieur Foulon. Qu'a-t'il donc fait, s'écria d'un air inquiet M. Duval ? Qu'a-t'il donc fait ? Comment a-t-on pu le traiter ainſi ? C'eſt, répondit une voix qui partoit du milieu de l'aſſemblée, parce qu'on a trouvé dans ſes papiers votre correſpondance avec lui. Frappé comme d'un coup de foudre, il diſparut auſſi-tôt. On a publié qu'il étoit allé à Londres, mais le ſieur d'Eſprémeſnil vient lui-même de détromper à cet égard l'aſſemblée nationale, il a reparu à Verſailles, il a dit que les bruits qui avoient couru ſur ſa fuite en Angleterre, étoient ſans fondement, qu'il n'avoit point quitté le Royaume. Avec ſa ſagacité ordinaire, il a peut-être preſſenti qu'un homme comme lui n'eût pas trouvé à

Londres ce qu'il y auroit été chercher. Dans ce pays où la liberté a un culte public, ceux qui ont élevé contre elle leur voix sacrilège, de quelqu'endroit qu'ils viennent, sont voués au mépris & à l'indignation ; aussi ceux de nos Messieurs qui s'y sont rendu ont-ils été honnis & conspués généralement. On dit même qu'il n'y a pas d'honnêtes gens dans les cafés de Londres, qui ne *tostent* aux Communes de France.

FIN.